

Un Chez Soi D'abord

Clermont Métropole



L'itinérance absolue, c'est être « sans domicile fixe » depuis au moins sept nuits et avoir peu de chances de trouver un logement dans le mois suivant.

- Est considérée comme « sans domicile fixe » toute personne fréquentant des lieux d'hébergement d'urgence ou des endroits, publics ou privés, non prévus pour l'habitation (à l'extérieur, dans la rue, dans les parcs, dans des véhicules stationnés, des squats...).
- Sont aussi considérées en situation d'itinérance absolue les personnes ayant quitté l'hôpital dans lequel elles séjournaient depuis moins de trois mois, ou sorties d'un établissement pénitentiaire, qui sont sans endroit où aller et qui étaient en situation d'itinérance absolue avant leur séjour.

Être en situation de logement précaire, c'est avoir pour résidence principale un foyer d'hébergement d'urgence, un hôtel ou un hôtel meublé et d'avoir connu au moins deux épisodes d'itinérance absolue au cours de l'année écoulée ou un seul épisode d'itinérance absolue mais d'une durée d'au moins quatre semaines au cours de l'année écoulée.

CONTACT

 **Un Chez Soi D'abord**

63000 Clermont-Ferrand

 04 73 41 02 95

 **secretariat@unchezsoi.fr**

 **<http://www.unchezsoi.fr>**

**Groupement de
coopération médicosociale**



UN CHEZ SOI D'ABORD

Clermont Métropole

Appartements de Coordination Thérapeutique



Groupement de coopération médicosociale

PRINCIPES DU « UN CHEZ SOI D'ABORD »

Pour qui ?

Pour les personnes :

- ✓ Sans-abri (notion d'itinérance absolue ou de logement précaire : cf au dos)
- ✓ Présentant une pathologie psychiatrique d'ordre psychotique
 - ✓ Ayant des besoins élevés justifiant d'un accompagnement intensif
- ✓ En demande d'intégrer le dispositif et d'être logé
 - ✓ Majeures et éligibles aux droits communs

Pourquoi ?

Pour leur permettre l'accès direct à un logement stable et choisi par eux, sans l'obligation de passer par un centre d'hébergement temporaire, et sans condition de suivi médical ou d'abstinence de consommations de toxiques.

Comment ?

Dans l'approche du rétablissement, l'équipe médico-sociale ⁽¹⁾ accompagne les locataires vers des logements en sous location, baux glissants ou baux directs. Nous mettons nos compétences à leur service, selon leurs souhaits et à leur rythme, dans les différents domaines de la vie et en travaillant à la réduction des risques.

Le logement, droit fondamental, sert de tremplin pour faciliter les soins et l'inclusion sociale

⁽¹⁾ Médiateurs de santé pairs, psychiatre, infirmières, éducatrice spécialisée, assistante sociale, gestionnaire de locations adaptées, technicien logistique, directeur, cadre de coordination.

En binôme, nous rencontrons les locataires autant que de besoin, et aussi longtemps que nécessaire, dans la limite du respect d'une visite hebdomadaire minimum, même s'ils ne sont plus dans leur logement (retour à la rue, hospitalisation, détention, hébergement).

L'entraide, la possibilité de vie en couple ou avec son animal de compagnie, la multi-référence, une permanence téléphonique 24h/24, complètent notre démarche. L'équipe intervient en complémentarité du secteur et des services de droit commun.

ADMISSIONS

La commission d'admission est volontairement dissociée de l'équipe du « Un Chez Soi D'abord ».

Pour une inclusion, si les critères sont remplis, vous pouvez télécharger les fichiers du dossier d'admission sur notre site : <https://www.unchezsoi.fr>

Ils sont à retourner remplis exclusivement à commission@unchezsoi.fr

NB: le certificat médical est à envoyer sous pli au psychiatre de la commission d'admission

Nous vous confirmerons la bonne réception de votre dossier et vous donnerons la date approximative de son passage en commission.

Si vous avez des questions, contacter Mr Massoulier, directeur du « Un Chez Soi D'abord » et président de la commission d'admission au : **06 68 04 38 16** ou commission@unchezsoi.fr

En cas d'admission, l'équipe du « Un Chez Soi D'abord » prend contact avec la personne dans les 8 jours après validation, avec proposition d'au moins 2 logements dans les 8 semaines.